SARL 2GC
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 313 rue Alphonse Savey
Vire
14500 VIRE NORMANDIE
842 987 539 RCS CAEN

EXTRAIT DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2026

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2026 s'élevant à 182 378,21 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 182 378,21 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 082 451,24 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 mars 2023 : néant.
- Exercice clos le 31 mars 2024 : 6 000,00 euros, soit 60,00 euros par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 6 000,00 euros
- Exercice clos le 31 mars 2025 : néant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 septembre 2026

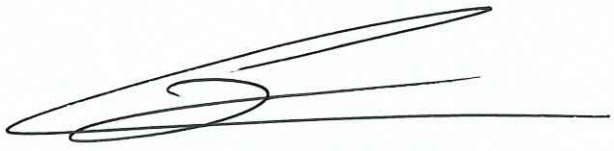
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Monsieur Gaël COIRE

Monsieur Guillaume COIRE





H

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du code général des impôts)
cerfa
N° 15948*08

Désignation de l'entreprise	SARL 2GC	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	313 RUE ALPHONSE SAVEY VIRE 14500 VIRE-NORMANDIE	
SIRET	84298753900025	
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12 Durée de l'exercice précédent * 12	

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/03/2026 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040	995 177	042	995 177
	Total I (5)		044	995 177	048	995 177
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	242 449	074	242 449
	Charges constatées d'avance *		092	94	094	94
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	55 971	086	55 971
	Total II		096	298 513	098	298 513
	Total général (I + II)		110	1 293 690	112	1 293 690

PASSIF

		Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 000
	Ecarts de réévaluation	124
	Réserve légale	126 100
	Réserves réglementées *	130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132 900 073
	Report à nouveau	134
	Résultat de l'exercice	136 182 378
	Subventions d'investissement	137
	Provisions réglementées	140
	Total I	142 1 083 551
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 143 362
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 757
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)	172 118
	Comptes courants d'associés	173 91
	Autres dettes	175 65 811
	Produits constatés d'avance	174
	Total III	176 210 139
	Total général (I + II + III)	180 1 293 690

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	91 579
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2GC

Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/03/2026

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	biens		dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		services *			217		218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier :.....)					242	4 251
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *	243			)	244	383
	Rémunérations du personnel*						250	
	Cotisations sociales	(dont cotisation personnelle de l'exploitant	380	2 318		)	252	2 318
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255			)	254	
	Dotations aux dépréciations						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	6 952
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-6 952
Produits financiers (III)		280	196 645	**Charges financières (V)**			294	7 315
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	**Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)**						310	182 378

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 182 378 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles*						322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	9 460
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986		ZFU-TE *(44. octies A)*	987		342	
	France Ruralités Revitalisation FRR *(44 quindecies A)*	181		JEI *(44. sexies A)*	989			
	ZRD *(44 terdecies)*	127		ZRR *(44. quindecies)*	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser *(44 duodecies)*	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG *(44 quaterdecies)*	345						
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	190 588
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641			
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		352	1 250	354
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables : * 46 926 dont imputés sur le résultat :							360 1 250
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1	Déficit col.2		370	0	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

SOMMAIRE ANNEXE

20546 - SARL 2GC

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

	Choix
Faits caractéristiques	**Produite**
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	**Produite**
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	**Produite**
Filiales et participations (832-5)	**Produite**
Etat des échéances des créances (832-9)	**Produite**
Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)	**Produite**
Composition du capital social (832-11)	**Produite**
Comptes de régularisation passif (832-17, 832-19)	**Produite**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/03/2026 est de 1 293 690,48 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 182 378,21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2025 au 31/03/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/03/2026 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières, et sont comptabilisés en charges.

Évaluation des titres des sociétés

Les titres des sociétés controlées de manères exclusive en application de l'article 221-4 sont évalués au coût historique.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

20546 - SARL 2GC

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réval.	acquisition
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	995 100,00		77,00
TOTAL	**995 100,00**		**77,00**
TOTAL GENERAL	**995 100,00**		**77,00**

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			995 177,00	
TOTAL			**995 177,00**	
TOTAL GENERAL			**995 177,00**	

FILIALES ET PARTICIPATIONS

20546 - SARL 2GC

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital detenue en %	Valeur comptable des titres detenus (4) Brute	 Nette	Montant net des prêts et avances consentis par la societe (4) (5)	Montant des engagements donnes par la societe (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Resultat (benefice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (4)
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)									
AMBULANCES VIROISES - 313 RUE ALPHONSE SAVEY 14500 VIRE-NORMANDIE - 324116474	581 336,30	100,00	750 000,00	750 000,00			2 210 372,88	139 670,02	150 000,00
A. TOTAL DES FILIALES			**750 000,00**	**750 000,00**					**150 000,00**
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)									
AMBULANCES LARSOUNER - 4 RUE DE MALLOUE -CAMPEAUX 14350 SOULEUVRE-EN-BOCAGE - 438212383	346 927,00	50,00	245 077,00	245 077,00			845 149,00	90 394,00	39 200,00
SCI COIRE IMMOBILIER - 13 PLACE SAINT-THOMAS 14500 VIRE NORMANDIE - 899571004	-41 092,93	10,00	100,00	100,00	242 448,50		65 957,00	10 519,68	
B. TOTAL DES PARTICIPATIONS			**245 177,00**	**245 177,00**	**242 448,50**				**39 200,00**
C. TOTAL DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (A+B)									

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

FILIALES ET PARTICIPATIONS

20546 - SARL 2GC

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital detenue en %	Valeur comptable des titres detenus (4) Brute	 Nette	Montant net des prets et avances consentis (4) (5) par la societe	Montant des engagements donnes par la societe (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Resultat (benefice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaisses par la société au cours de l'exercice (4)
			995 177,00	**995 177,00**	**242 448,50**				**189 200,00**

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ETAT DES CRÉANCES

20546 - SARL 2GC

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Groupe et associés (2)	242 448,50	242 448,50	
Charges constatées d'avance	94,00	94,00	
TOTAL	**242 542,50**	**242 542,50**	

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

20546 - SARL 2GC

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	94,00
TOTAL	**94,00**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Disponibilités	7 444,84
TOTAL	**7 444,84**

CAPITAL SOCIAL

20546 - SARL 2GC

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100,00	10,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100,00	10,00

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

20546 - SARL 2GC

Du 01/04/2025 au 31/03/2026

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 576,36
Emprunts et dettes financières divers	1 707,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	756,76
Dettes fiscales et sociales	118,00
Autres dettes	113,26
TOTAL	**6 271,43**